



## Service Associé à la Formation :

Association Sauveteurs-Secouristes de Sologne COMITÉ DÉPARTEMENTAL FFSS 41  
41700 – COUR-CHEVERNY

Association affiliée à la **Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme**.  
Organisme de Protection Civile – Fondée en 1899 par Raymond Pitet – Reconnue d'utilité publique  
Ligue Régionale Centre - Agréée Sécurité Civile

## **FORMATION AU BREVET NATIONAL DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE ANNEE 2021-2022**

DOSSIER D'INSCRIPTION A RETOURNER A :

**Mme MOURGUES Manon, Secrétaire Administrative**

**Comité Départemental Loir-et-Cher de Natation**

Par mail : [cd41natation@orange.fr](mailto:cd41natation@orange.fr)

Par courrier : Manon MOURGUES 43 Avenue de la résistance 41300 Salbris

**AVANT LE 01 DECEMBRE 2021, DERNIER DELAI**  
**Aucun dossier ne sera pris en considération passé ce délai**

## **Organisation :**

Du 1<sup>er</sup> décembre 2021 à mai 2022 (70h de formation) dans les clubs  
PSE1 organisation du 05 au 08 février 2022 salle de l'AAJ B à Blois  
Examen final BNSSA le 14 mai 2022 (1<sup>ère</sup> session) et 24 septembre 2022 (2<sup>ème</sup> session)

La partie pratique aquatique (natation et sauvetage) sera assurée par les éducateurs diplômés des clubs.  
AAJ.BLOIS - US. VENDOME - AN. ROMORANTIN - CA. ST-LAURENT - SALBRIS.N.

La partie théorique, réglementation sera assurée par William GUILLOTEAU et Wilfrid GRUEL -  
4 samedis après-midi en présentiel (lieu encore à définir) + envoi de 3 à 4 QCM

Coller photo  
d'identité

## IDENTITE DU STAGIAIRE

Je soussigné(e) Nom de naissance : .....

Nom d'usage : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... à .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : Portable.....Fixe.....

Nationalité : .....

Email : .....@.....

1. Sollicite mon inscription à la formation organisée par le COMITE DEPARTEMENTAL DE LOIR & CHER DE NATATION pour l'accès à la formation au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique.
2. Sollicite mon inscription à la formation organisée par le COMITE DEPARTEMENTAL DE LOIR & CHER DE NATATION pour l'accès à la formation du PSE1

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à respecter les modalités et conditions relatives à la mise en œuvre des épreuves et de la formation.

Fait à ....., le .....

Signature du candidat,

et du responsable légal pour les mineurs

## CERTIFICAT MEDICAL

Un certificat médical établi moins de trois mois avant la date limite de dépôt du dossier est exigé pour tout candidat au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique ou à l'examen de révision de ce brevet.

\*\*\*\*\*

Je soussigné, ..... Docteur en médecine certifiée avoir examiné ce jour, M/Mme..... et avoir constaté qu'il/elle ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage, ainsi qu'à la surveillance des usagers des lieux de bains.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à cinq mètres ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous.

A....., le.....

Signature et cachet

### **Sans correction**

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesuré séparément :

Soit au moins :

3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

### **Cas particulier**

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est 4/10 + inférieur à 1/10.

### **Avec correction**

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10),
- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil au moins à 8/10.

### **Cas particulier**

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est 10/10 pour l'autre œil corrigé.

**N.B.** : La vision nulle à un œil (énucléation par exemple) est une contre-indication.

Dans le cas de port de lunettes ou de lentilles, il faut cumuler les critères sans correction et avec correction.

## AUTORISATION PARENTALE

(uniquement pour les candidats mineurs à l'entrée en formation)

Je soussigné(e) (Père, Mère, Tuteur) .....

Autorise : mon fils - ma fille .....

1. à suivre la formation au Brevet National de Sauvetage et de Sécurité Aquatique qui se déroulera du **1<sup>er</sup> décembre 2021 à mai 2022**.
2. à suivre la formation au PSE1 qui se déroulera du **05 au 08 février 2022 à Blois**

Autorise le responsable de la formation à prendre, si nécessaire, toute mesure utile en cas d'accident.

A ..... le .....

SIGNATURE

**PIECES A FOURNIR PAR LE CANDIDAT**

Comité Départemental de Loir-et-Cher  
de Natation

Par mail à : [cd41natation@orange.fr](mailto:cd41natation@orange.fr)

Par voie postale à : Manon MOURGUES  
43 avenue de la résistance 41300 SALBRIS

**A TRANSMETTRE POUR LE 1er DECEMBRE 2021 DERNIER DELAI**

- Le dossier d'inscription dûment complété (photo d'identité collée).
- Une photocopie en double exemplaire de la carte nationale d'identité recto/verso en cours de validité, ou du passeport en cours de validité, ou du livret de famille, ou du titre de séjour pour les étrangers.
- 2 timbres au tarif en vigueur.
- Un certificat médical de non contre- indication à la pratique de la natation et du **sauvetage** (ci-joint), datant de moins de 3 mois à la date de clôture du dossier - **utiliser impérativement le certificat joint.**
- Une photocopie du PSE1 et du recyclage (FMA) pour ceux déjà titulaires du PSE1  
***Rappel : Le candidat qui n'en est pas titulaire au moment de l'inscription, devra avoir validé cette formation et fournir une copie au plus tard 3 semaines avant l'examen (le candidat n'ayant pas fourni les pièces nécessaires ne sera pas convoqué à l'examen).***
- Une photocopie de l'attestation de l'organisme de protection sociale.
- Une autorisation parentale pour les candidats mineurs à l'entrée en formation (ci-joint).
- Une attestation de prise en charge (annexée) le cas échéant.
- La fiche d'identité stagiaire (annexée) dûment remplie.
- Un chèque de 400 € libellé à l'ordre de **FFN comité du Loir et cher**, correspondant aux frais d'inscription à la formation et aux frais de dossier.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET, NON-CONFORME OU DEPOSE HORS DELAI SERA RETOURÉ**